la cgt 45
Finances Publiques



LA CRUE du Loiret

Bulletin d'Octobre 2026

☎ 06 51 18 41 75

Soutenons nos lycéens, Défendons notre service public

Au lieu de payer l'équivalent de dizaines de méga-yachts par jour aux ultra-riches (211 milliards d'euros de cadeaux fiscaux et d'« aides » en 2023 d'après la commission d'enquête du Sénat), le gouvernement ferait mieux de réparer nos services publics, en embauchant, en revalorisant les salaires, en un mot en respectant le monde du travail comme il devrait respecter notre jeunesse qui aujourd'hui manifeste pour le droit à une éducation digne de ce nom.

Ne nous laissons pas abuser, mais mobilisons-nous pour améliorer, pas pour casser comme un gouvernement qui sait si bien le faire et si bien nous monter les uns contre les autres.

Lycées délabrés, racket à la pompe, casse du service public

Mêmes causes, même combat !



ARDOISE MAGIQUE

Nous commentions il y a quelques mois l'opération de **gommage** des emplois à la DRFIP 45, suite au mouvement national de mutations, et arrivions à un chiffre approximatif de 50 suppressions d'emplois en 2026. Étant donné que lors du passage du « **référentiel TAGERFIP** » au « **référentiel ETP** », aucune information générale n'avait été communiquée sur le chiffrage général des emplois par Direction.

La DG ayant **enfin communiqué** il y a quelques jours son « référentiel ETP » par services, nous constatons que le nombre de postes à la DRFIP est passé de **753 postes en 2025 à 700 pile en 2026** :

53 suppressions nettes !

Pour la CGT, c'est **une centaine d'emplois** au bas mot qui sont à recréer, en commençant par les EDR si l'on veut que nos services tournent **correctement**.

La CGT a soulevé pour exemple lors du CSAL du 8 septembre le cas du SIE Loiret Ouest, qui est passé de **48 postes en 2020 à 39 aujourd'hui**. Ce qui est nominal évidemment quand on sait que les arrêts maladie longs ne sont remplacés que parcimonieusement **par 1 EDR… parfois**, et que les mandats syndicaux ne le sont pas, comme pourtant prévu réglementairement.



Souscription nationale en cours

Soutenez l'action syndicale et tentez votre chance !
(dans un jeu pour une fois)

Demandez votre billet auprès des militant-e-s

Prise en compte du handicap :
Il y a encore du travail à faire à la DRFIP 45

Quelle n'était pas notre surprise lors de la publication du mouvement de mutations locales de constater qu'une collègue bénéficiant de la RQTH se voyait affectée dans un service qu'elle n'avait pas demandé et impliquant une heure et demie de transports quotidiens, au mépris de sa pathologie.

La CGT a demandé des explications à la Direction lors du CSAL du 8 septembre dernier, et la réponse a été pour le moins dans le registre de la **langue de bois** : la priorité de la collègue a bien été prise en compte... sur la commune d'Orléans.

Quand on connaît la distance nord-sud de la commune, cette explication n'en est pas une sinon à ignorer l'esprit de la Loi. On a même eu le front de nous répondre qu'une autre affectation aurait été « illégale ». Cela **est archi-faux**, de nombreux services ayant encore des postes vacants après le mouvement de mutations, et ceci dans le périmètre correspondant aux souhaits de la collègue.

Le **22 octobre** prochain le Préfet, et tout le bottin mondain célébreront à la Cité Coligny **l'inclusivité et la sensibilisation au handicap**. Bref : ***Fais ce que je dis, pas ce que je fais.***

Nous avons bien conscience de n'étonner plus personne, mais quand même…

Plus d'actes, moins de mots Madame la Directrice !

VALEURS PEU ACTUELLES

Si Bercy ne fait même plus semblant d'écouter les représentant·e·s du personnel, la DG redouble d'effort pour diffuser des enquêtes pseudo participatives.

Dernier « exploit » en date, après un « brain storming » de 250 collègues, au gré de 18 ateliers « d'intelligence collective », « on » a accouché d'une superbe enquête sur les « valeurs de la DGFIP »!

Six qualificatifs à classer, c'est un peu court même pour une enquête bidon. Au moins, la perte de temps de ce genre d'initiative est limité à la « réflexion initiale », mais où est le sens du service public ?

Bref, moins on a de moyens, plus on gaspille notre temps de travail collectif en séminaires, questionnaires sans intérêts ou initiatives de cohésion.

Un peu léger pour nous consoler de la qualité dégradée de notre travail, des sous-effectifs systémiques, des missions saccagées ou de nos salaires gelés !



ORGIE DE DIVIDENDES

Vous galérez financièrement ? Il y a en pour qui tout va bien : les grandes entreprises françaises ont versé le montant de dividendes le plus élevé d'Europe au deuxième trimestre : **61 milliards d'euros.**

Hormis les États-Unis, il n'y a aucun pays où ils se gavent autant. N'écoutez pas ceux qui vous disent qu'il n'y a plus d'argent. Il y en a beaucoup dans ce pays. Il faut aller le chercher dans les poches de ceux qui le confisquent. **Cela s'appelle justice fiscale.**

Retour et conclusion provisoire sur les « épisodes » de canicule de cet été

L'été dernier a sans aucun doute été une des pires moments vécus par les agents de la DGFIP en terme de conditions de travail. Le bilan tragique à la DGFIP est de 6 morts au travail en France cet été.

La CGT a agit avant, pendant et après afin de préserver les agents comme les usagers de notre service public et de trouver des solutions concrètes.

Avant :

Dès les premiers épisodes de canicule de ces dernières années, la CGT a agit afin se mieux isoler nos bureaux et d'aménager des lieux frais dans chaque bâtiment.

Ainsi la CGT a soutenu le lancement d'une phase de test de **rafraîchisseurs d'air** dans les locaux des Centres des Finances Publiques d'Orléans Sud, de Gien et de Montargis en 2023.

Dans le cadre du plan de rénovation énergétique de la Cité administrative d'Orléans Coligny, la CGT a dès le départ en 2022 défendu **l'amélioration du storage** des bâtiments.

De manière générale, nous avons agit afin que la direction fournisse à tous les agents des **ventilateurs.**

Pendant :

A l'été 2026, la CGT a alerté et demandé la **modulation horaire** dès le premier épisode de canicule en mai et pris des mesures de températures dans les services. Nous constations à ce moment que les mesures existantes étaient tout à fait **inadaptées** à l'intensité et à la durée prévisible de la canicule suivante.

Avant le second épisode de canicule de fin juin, nous avions alerté la direction sur le caractère invivable et prévisible dans la majorité des sites de la DRFIP qui sont mal ou pas isolés.

La direction nous répondait en substance **le 19 juin** : « *Concernant l'épisode de forte chaleur en cours dont le pic est prévu pour lundi,* ***il n'y a pas lieu de prendre des mesures générales*** […] ».

En conséquence, le même jour, **vendredi 19 juin** les représentants CGT au à la Formation Spécialisée du CSAL (hygiène et sécurité) déclaraient un **droit d'alerte** pour danger grave et imminent. Une **enquête avait leu comme de droit le jour ouvré suivant, lundi 22 juin** dans les locaux du CDFIP d'Orléans Sud.

A 10 heures du matin, accompagnés de représentants de la directrice munis d'un thermomètre flash nous constations déjà des températures de 30°C à plus de 34°C selon les bureaux du bâtiment… Températures nécessitant évidemment de prendre en urgence **des mesures générales.**

Au CSAL du 23 juin étaient actées par la direction à la suite des propositions émises par la CGT (seule OS à intervenir et proposer sur le sujet) :

- la possibilité de faire une **journée continue** se terminant à 13 heures ou 14 heures.
- et surtout, à partir du moment où le travail n'était pas possible dans des tiers-lieux frais, **l'extension réelle du droit au télétravail** durant la période de canicule.
- une nécessaire **retour en CSAL** à la rentrée sur les mesures pérennes à prendre.

Par ailleurs, les représentants de la CGT **se sont déplacés** sur plusieurs sites **durant les périodes de canicules** et sont intervenus afin que soit respectés les engagements pris, comme par exemple à Pithiviers.

Après :

Lors du CSAL du 8 septembre, la CGT, seule organisation à faire une déclaration liminaire a formulé et exigé une évolution du bâtimentaire sur le long terme, et dans l'immédiat (c'est à dire l'été 2027) la **climatisation** de salles dans tous nos bâtiments, y compris en prévoyant l'achat de climatiseurs mobiles. La Directrice s'était engagée y travailler.

Lors de la Formation Spécialisée du CSAL du 1er octobre et suite à nos échanges, la Directrice a annoncé avoir **budgétisé localement la climatisation d'une salle par bâtiment avant l'été prochain.** Cela indépendamment d'un plan de rénovation énergétique plus large pour lequel un budget national est nécessaire.

Reste à préciser la doctrine de la DRFIP Loiret sur le télétravail, la Direction souhaitant n'autoriser que **3 jours de télétravail maximum** en cas de canicules à l'avenir. La CGT est plus pragmatique : quand il fait bien trop chaud pour travailler normalement dans son bureau, et qu'il n'y a pas de solution de repli pour tout le monde en salle fraîche il faut être raisonnable… Nous travaillerons comme l'été dernier, **et en amont** à faire revoir sa copie à la Direction.

En conclusion :

Nous nous **félicitons** d'avoir pu faire revoir sa copie à la Direction, même si il a fallu à un moment utiliser des **arguments de droit** quand le dialogue social **était insuffisant**. L'action de la CGT a été largement commentée par d'autres, sans la citer, voir en se l'attribuant par omission. Il y a bien **un syndicat** qui représente les agents à la DRFIP 45, **en responsabilité** et pas seulement dans les mots.

NRP 2 dans le Loiret

Après nous avoir juré lors du CSAL du 8 septembre dernier que non, non, non il n'y aurait pas de nouveau **plan de restructuration** cette année à la DRFIP Loiret, la Directrice a placé à la dernière minute plusieurs points à la Formation Spécialisée du CSAL du 1er octobre :

- Fermeture de l'antenne du SPFE de Montargis.
- Fermeture de l'antenne du PRS de Montargis.
- Transfert de la caisse d'Orléans Martroi vers le SIP Coligny.
- Transfert du SGC de Montargis vers la THD de la gestion de l'hôpital de Montargis.

A l'exception de la CFDT (qui s'est abstenue sur le transfert de la caisse du Martroi), les organisations syndicales (CGT, Solidaires CFTC, FO) **ont voté contre ces 4 points.**

Et il faut rappeler la suppression au 1er septembre du PCE, qui devient un PCC (Pôle de Contrôle et de programmation). Tous les postes n'ont pas été préservés comme pourtant promis par la Direction. La CGT a eu raison de voter contre à l'époque alors que d'autre s'abstenaient.

La CGT réclame l'éligibilité de plein droit des agents des services fermés à la **Prime de Restructuration** (PRS)dès lors qu'ils seront affectés dans des services situés sur une autre commune de résidence.





LA CGT a besoin de toi !

A la CGT, nous n'affirmons pas en grosses lettres dans nos tracts que nous serions « utiles », « responsables », ni d'ailleurs n'assaillions les collègues de mails personnalisés leur suggérant que nous serions « bien vus » de la direction... et que ce serait une bonne chose pour leur carrière de nous rejoindre.

A la CGT par contre... **on vous défend**, on vous réunis en HMI à chaque fois qu'il le faut, on fait tourner des pétitions aussi à chaque fois qu'il le faut. Et qui d'autre, il faut le dire aurait la capacité et la volonté d'organiser les mobilisations de masse interprofessionnelles qui sont indispensables aujourd'hui ?

On vous informe et on vous rend compte régulièrement par le biais notamment **du petit bulletin mensuel que tu lis** de nos interventions, et il faut le dire aussi des résultats qu'on obtient - eh oui ! - parce **construire du collectif** est la meilleure façon de gagner.

Mais afin d'avoir les moyens d'agir et de garantir notre indépendance financière, nous avons besoin de ton adhésion et de ta cotisation (qui est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu) !

Alors, si tu es allé jusqu'au bout de ce petit article, pourquoi ne pas **rejoindre la CGT** ? Pour nous rejoindre, remplis le coupon ci-dessous et donnes le nous en main propre ou renvoies-le par mail. Fais-nous confiance, on te répondra vite !

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !

la 45 cgt Finances Publiques

Nom Prénom..... Age
Adresse
Tél pers Grade
Filière et service (nom et lieu)
.....

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.drfip45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone : 06 51 18 41 75